

# Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Me Julie Waite, Greffière de la Ville de Valcourt :

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 5 septembre 2023 à 19:00 heures à la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville située au 1155, rue St-Joseph à Valcourt.

QU' au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

## Demande #1 :

### Identification du site concerné :

Lot 6 516 883 du cadastre de Québec, sis au 1530-1534, place de la Samare, Ville de Valcourt, zone R-13.

### Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

- Autoriser un accès au terrain à 0,00 m de la ligne latérale de terrain, alors que la distance minimale à respecter est de 1,0 m (réf. : art. 9.1 1. f) du *Règlement de zonage #560*)
- Autoriser que l'allée d'accès au stationnement soit à 0,00 m de la ligne latérale de terrain, alors que la distance minimale à respecter est de 0,6 m (réf. : art. 9.1 1. c) du *Règlement de zonage #560*)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

**DONNÉ À VALCOURT LE 17 AOÛT 2023**

Me Julie Waite, greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 17 août 2023 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière